

**ATTESTATION
PREVUE A L'ARTICLE L.225-115
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes et/ou indirectes) aux dix personnes les mieux rémunérées de la société Sodexo au cours de l'exercice clos le 31 août 2015 ressort à la somme de **6 372 878 euros**.

Le 9 novembre 2015



Michel LANDEL
Directeur Général